

Le 28 février 2003

RÉSOLUTION DU CONSEIL N° 03-01

Report de la date limite d'utilisation des fonds de 2002

LE CONSEIL :

NONOBTANT les paragraphes 5.3 et 5.4 des *Règles de gestion financière* de la Commission de coopération environnementale;

DÉCIDE, par les présentes, que les fonds engagés en date du 31 décembre 2002 pour la tenue du deuxième Symposium sur les liens entre l'environnement et le commerce et de l'Atelier portant sur le relevé des aires prioritaires dans la portion nord-américaine du Pacifique soient encore disponibles après le 28 février 2003, et ce, jusqu'au 30 avril suivant.

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL :

Jerry Clifford
Gouvernement des États-Unis d'Amérique

Olga Ojeda
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Norine Smith
Gouvernement du Canada